Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le 11-12-2025-05
ID : 022-212201107-20251212-1112202505-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANMÉRIN
LE 11 DÉCEMBRE 2025

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En exercice	Qui ont délibéré
10	14	13

Date de la Convocation
1er décembre 2025

L'an deux mil-vingt-cinq, le onze-décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Carole BONNIEC, la Maire.

Présents : Carole BONNIEC, Jean-Noël LE HÉNAFF, Fabrice BOURLIER, Nathalie HAMON, Gilbert KERBOEUF, Willy LE GOURRIEREC, Virginie LE ROLLAND, Karine THOMAS, Cyril LE QUERREC, Valérie HEUZÉ

Excusée : Isabelle RIOU (procuration à Karine THOMAS), Mickaël SADOU (procuration à Fabrice BOURLIER), Isabelle L'ANTHOËN (procuration à Cyril LE QUERREC)

Absent : Anthony PÉRON

Secrétaire de séance : Fabrice BOURLIER

Participation au repas du 11 novembre

Madame la Maire précise que 4 personnes de moins de 68 ans ont participé au repas du 11 novembre. Le prix du repas était de 42 €.

Après délibération, le Conseil Municipal FIXE à 42 € le prix du repas pour les personnes de moins de 68 ans présentes au repas et AUTORISE Madame la Maire à émettre les titres correspondants.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération,

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le secrétaire de séance
Fabrice BOURLIER

La Maire
Carole BONNIEC

MAIRIE DE LANMÉRIN 22300

Acte rendu exécutoire après transmission
en Préfecture le 12 décembre 2025.
Affiché le 12 décembre 2025